

À l'heure de la libération

Le féminisme depuis la Révolution tranquille

Marie Lavigne

Numéro 21, printemps 1990

Marie-Anne, Idola, Thérèse et les autres...

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/7589ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Éditions Cap-aux-Diamants inc.

ISSN

0829-7983 (imprimé)

1923-0923 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Lavigne, M. (1990). À l'heure de la libération : le féminisme depuis la Révolution tranquille. *Cap-aux-Diamants*, (21), 15–17.

À L'HEURE DE LA LIBÉRATION LE FÉMINISME DEPUIS LA RÉVOLUTION TRANQUILLE

par Marie Lavigne*

CE XX^e SIÈCLE, QUE LA JOURNALISTE ROBERTINE Barry prédisait être «le siècle de la femme», aura d'abord été un siècle de constante pression caractérisé par un féminisme de revendication. Si l'obtention du droit de vote à l'échelon provincial, en 1940, marque l'aboutissement de 50 ans d'efforts, les femmes mariées restent néanmoins dépourvues de personnalité juridique. L'accès à l'instruction et aux professions demeure limité et le travail rémunéré reste un phénomène marginal. Pour les femmes, les décennies de l'après-guerre s'inscrivent encore dans cette recherche de l'égalité des droits. La Révolution tranquille marque cependant l'arrivée de plusieurs courants de pensée et la situation des femmes se modifie à un rythme accéléré.

Souvent considéré comme un mouvement plus radical que les démarches amorcées par les premiers groupes du siècle dernier, le féminisme contemporain, et plus particulièrement celui des vingt dernières années, voit l'émergence d'un nouveau discours en rupture avec les revendications égalitaristes et réformistes qui dominaient depuis plus de 70 ans.

Lent progrès

Au cours des années 60, le féminisme réformiste de la première moitié du siècle renaît. De grandes organisations féminines telles la Fédération des femmes du Québec (F.F.Q.) et l'Association féminine d'action et d'éducation sociale voient le jour. La F.F.Q., née dans le prolongement des activités soulignant le 25^e anniversaire de l'obtention du droit de vote des femmes, révèle l'état d'esprit des Québécoises à l'heure de la Révolution tranquille. Ainsi, le «bill» 16 reconnaît la capacité juridique de la femme mariée, mais d'autres réformes sont nécessaires pour atteindre l'égalité des conjoints. Malgré l'obtention des droits démocratiques, l'univers politique du Québec subit peu de modifications: après 25 ans de droit de vote, l'Assemblée nationale compte une seule femme, Claire Kirkland-Casgrain. Si depuis dix ans des progrès majeurs surviennent dans l'instruction des filles, la laïci-

sation des systèmes d'éducation, de la santé et des services sociaux exclut dès lors les femmes des postes de pouvoir et de gestion qu'elles détenaient pourtant comme religieuses.



À maints égards, les conquêtes de la première moitié du siècle ne comblent pas l'espoir formulé par Robertine Barry et empêchent toujours les femmes d'occuper «la place qui leur revient dans la société». Les associations féminines entreprennent alors de se regrouper afin de mieux définir les besoins et d'accélérer l'évolution des institutions. En 1967, le gouvernement fédéral institue la Commission

Femme de lettres et journaliste, Robertine Barry voit le jour à L'Isle-Verte en 1866 et publie sous le pseudonyme de Françoise une série remarquée de reportages politiques dans la Patrie, où elle débute sa carrière journalistique en 1891. (Collection privée).

royale d'enquête sur la situation de la femme au Canada. Ce vaste bilan sert à la fois de révélateur et de déclencheur pour l'avancement de la situation des femmes dans une société très conservatrice.



Marie-Claire Kirkland-Casgrain a été la première femme à entrer à l'Assemblée législative du Québec comme députée en 1961. Elle accède au cabinet l'année suivante à titre de ministre d'État.

(Archives nationales du Québec à Québec, Office du film du Québec).

Un nouveau féminisme

Parallèlement à cette évolution, un nouveau féminisme émerge dans le monde occidental au cours des années 60. Le Québec s'inscrit d'emblée dans ce mouvement. Alors que le féminisme des décennies précédentes revendiquait l'obtention pour les femmes d'un statut égal à celui des hommes, le nouveau féminisme dénonce les bases mêmes de la société conçue pour les hommes et dont le fonctionnement requiert la soumission des femmes. Il se fonde sur le principe que l'égalité réelle et quotidienne ne pourra pas être atteinte par de simples réformes légales, politiques ou institutionnelles. Ces réflexions et ces analyses entraînent une forte mobilisation des femmes. L'aspect le plus visible du mouvement se traduit par la mise sur pied d'une kyrielle de nouveaux groupes: centres de femmes, garderies, services d'avortement,

centres de santé, maisons d'édition, librairies et revues féministes, centres d'aide aux victimes de viol, maisons d'hébergement pour femmes violentées. Ces groupes développent aussi des mécanismes de concertation qui les amènent à s'unir autour de diverses questions comme la décriminalisation et l'accessibilité à l'avortement.

Sous la poussée de ces changements, la pensée, la pratique et le membership des associations féminines traditionnelles se modifient considérablement. Ces organismes développent des approches où les préoccupations d'autonomie et de justice sociale pour les femmes dominent. Au lendemain de l'année internationale de la femme, en 1975, ces grandes associations jouent un rôle déterminant dans l'enracinement du mouvement dans des milieux sociaux très divers.

Les années 70 voient également l'émergence d'une nouvelle forme de militantisme. Dans les milieux syndicaux et politiques, des femmes instituent des comités de condition féminine. Peu à peu, la «question des femmes» s'ajoute aux programmes des différents partis qui sollicitent l'électorat québécois.

Le même phénomène se répercute sur l'appareil gouvernemental. Fondé en 1973, le Conseil du statut de la femme avise le gouvernement sur toute question concernant les droits et le statut des femmes et informe la population. Dans la plupart des grands ministères naissent des bureaux de condition féminine et des programmes spéciaux; enfin, une structure pour coordonner l'action gouvernementale relevant d'une ministre à la Condition féminine est mise sur pied.

Les institutions culturelles et éducatives emboîtent le pas: des enseignants sont de plus en plus sensibilisés à l'importance de la transmission d'un savoir non-sexiste. Bientôt des cours sur la condition des femmes s'ajoutent aux annuaires des cégeps et des universités. Des maisons d'édition lancent des collections «femmes», des galeries exposent de plus en plus d'œuvres réalisées par des femmes et des troupes de théâtre inscrivent des œuvres féministes à leur répertoire. L'Office national du film produit pour sa part la série à large diffusion: «En tant que femme».

Toujours durant les années 70, de plus en plus de femmes prennent la parole et le mouvement féministe connaît une poussée sans précédent dans l'histoire du Québec. Il apparaît comme une force sociale majeure. Même si un grand nombre de Québécoises refusent de s'identifier à une idéologie féministe plus ou moins radi-

cale, des milliers d'entre elles revendiquent une plus grande justice pour les femmes.

Vers un partage des pouvoirs

La crise économique des années 80, l'échec du référendum et l'effritement des grands mouvements sociaux de revendication marquent un fort mouvement d'individualisme au Québec.

En 1980, un commentaire sur la soumission des femmes au foyer déclenche l'épisode des «Yvette», ce vaste rassemblement au Forum de Montréal de femmes s'opposant au «oui» lors du référendum sur la souveraineté-association. Ce moment illustre un courant social de résistance à un certain modèle de la «femme libérée». Dès lors, plusieurs se hasardent à prédire que la crise économique, teintée ici du mouvement des «Yvette», s'accompagnera inévitablement d'un retour des femmes au foyer et de la mise au rancart du féminisme. Âgé d'une décennie à peine, plusieurs prononçaient déjà l'oraison funèbre du nouveau féminisme et le voyait supplanté par un courant néo-conservateur.

Il n'en fut rien. Au cours de la décennie, la participation des femmes au travail salarié continue de s'accroître jusqu'à former la majorité et le profil des femmes actives se modifie profondément. Désormais, pour la majorité d'entre elles (62%), la maternité ne signifie plus le retrait du travail. Parallèlement, les jeunes femmes continuent de fréquenter l'université: en 1986, elles représentaient 51% des diplômés de premier cycle. À la même époque, le nombre d'unions libres croît sans cesse et près d'un enfant sur trois naît hors mariage. De plus, pour la première fois, la participation des femmes au pouvoir politique connaît une hausse significative. Formant 8% de l'Assemblée nationale en 1983, la députation atteint maintenant 18%. En somme, l'épisode des «Yvette» a peu influencé le mouvement en cours.

Aujourd'hui, les approches privilégiées par les femmes se différencient peu à peu des stratégies héritées des autres mouvements sociaux. Leurs demandes s'expriment notamment à l'échelle individuelle et la redéfinition des rapports femmes-hommes se passe davantage sur le terrain des rapports privés que sur la place publique. Des femmes déclarent: «je suis féministe, mais...», témoignant par là de leur adhésion à une démarche autonome mais aussi de leurs réticences à être cataloguées comme féministes.

En général, la décennie s'est déroulée dans un climat de déplacement des «énergies militantes». Pour des raisons économiques, certains organismes ont dû fermer leurs portes alors que d'autres ont axé leurs activités vers des services

de première ligne. Les activités des groupes issus des années 70 se sont spécialisées et une multitude de nouvelles associations ou comités ont vu le jour.

Plus que jamais, le mouvement des femmes devient multiforme et pluraliste. Certaines revendications rappellent cependant qu'il s'enracine dans la volonté historique d'égalité entre les sexes. Ainsi, à l'été 1989, l'affaire Chantale Daigle ou le principe d'équité salariale mis de



Caricature publiée dans La Presse lors de l'obtention du droit de vote des femmes. (La Presse, 20 avril 1940).

l'avant lors des négociations des conventions collectives des employés de l'État indiquent que le contrôle de leur corps et l'autonomie économique constituent des enjeux qui mobilisent encore fortement les femmes.

Au total, les 30 ans de féminisme depuis la Révolution tranquille ont permis de poser quelques jalons de plus dans l'aspiration centenaire des femmes à l'égalité. Toutes ces années auront aussi montré les limites de la revendication à l'égalité et convié la société à une réflexion plus globale autour d'un monde où les femmes et les hommes pourraient s'épanouir pleinement. ♦

*Historienne et présidente du Conseil du statut de la femme